Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 21 août 2015

Communiqué de presse

LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE

Pour inverser l'augmentation de l'accidentologie constatée ces derniers mois, Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord, a demandé aux forces de l'ordre un renforcement des contrôles durant la période estivale.

Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord, représenté par Serge Boulanger, directeur de cabinet du préfet du Nord, accompagné le Commissaire Bonnerre, directeur zonal adjoint des compagnies républicaines de sécurité du Nord, se sont rendus ce vendredi matin sur un contrôle de vitesse organisé par la direction zonale des compagnies républicaines de sécurité (DZCRS) sur la D656.

Lors de ce contrôle, 17 excès de vitesse ont été constatés dont 3 avec rétention immédiate du permis de conduire pour délit de grande vitesse.

Un second contrôle a été organisé en début d'après-midi sur l'A1 dans le sens Lille/Paris. A cette occasion, 36 excès de vitesse ont été constatés ainsi que des infractions pour usage du téléphone au volant et autres motifs.

Face au nombre constant d'infractions relevées et à l'augmentation de la mortalité sur les routes du département, Jean-François Cordet rappelle que le principe de la tolérance zéro sera poursuivi. Il insiste sur le fait que sur les 60 personnes décédées depuis le début de l'année, presque toutes résidaient dans le Nord et effectuées un trajet qu'elles connaissaient.

Le préfet demande à l'ensemble des usagers de veiller au strict respect du code de la route et d'adapter leur vitesse au contexte de circulation.

La route est un espace partagé : chaque usager, automobiliste, motard ou transporteur est responsable de sa propre sécurité et redevable de celle des autres.

Service régional
de la communication interministérielle | 03 20 30 52 50 | pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE cedex
Tél : 03 20 30 59 59 – www.nord-pas-de-calais.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59